Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

==========

Fiche de Données de Sécurité

==========

No. document : 16-4935-9 Date d'émission : 2011/09/14
Version no. : 14.00 Remplace FSSS du : 2008/09/26

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

---

1 Identification du produit

Appellation commerciale :
ADHÉSIF A GRANDE PUISSANCE 90 3M(MC) (AÉROSOL)
Code d'identification :
62-4942-0926-5 62-4942-4925-3 62-4942-4928-7 62-4942-4930-3
62-4942-4935-2 62-4942-4938-6 CS-0406-7111-0 CS-0406-7139-1
CS-0406-6994-0 62-4942-4730-7 62-4942-4920-4 62-4942-4921-2
62-4942-4950-1 62-4942-4955-0 62-4942-4970-9 62-4942-4975-8
Utilisation de produit :
Adhésif en aérosol
Division:
INDUSTRIAL ADHESIVES AND TAPES

---

2 Identification des dangers

Principaux dangers :
Liquide et vapeur extrêmement inflammables.
Gaz liquéfié inflammable.
L'aérosol contient un matériau inflammable sous pression.
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs,

gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.
Peut être abosrbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
ETHER DIMETHYLIQUE	115-10-6	35 - 45
ACETATE DE METHYLE	79-20-9	25 - 35
COMPOSANTS NON VOLATILS	Secret Fabrication	10 - 20
CYCLOHEXANE	110-82-7	7 - 13
DIFLUORO-1,1 ÉTHANE	75-37-6	1 - 5
PENTANE	109-66-0	1 - 5

NOTA :
COMPOSANTS NON VOLATILES est un matériau commercial secret Non contrôlé selon les critères du SIMDUT.

Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :
Asperger les yeux immédiatement à grande eau pendant au moins 20 minutes ou jusqu'au retrait du produit chimique. Si les signes et les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
En cas de contact avec la peau :
Laver la partie touchée à l'eau et au savon. Si des symptomes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.
En cas d'inhalation :
Donner de l'air frais. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
En cas d'ingestion :
Ne pas faire vomir, à moins d'indication contraire du personnel médical. Obtenir de l'attention médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : -41.1 C TVC

Limite inférieure d'explosibilité (%) : Non disponible
Limite supérieure d'explosibilité (%) : Non disponible
Température d'auto-inflammation : Non disponible
Moyens d'extinction appropriés :
Utiliser des extincteurs avec des agents extincteurs de classe B (exemples : poudre extinctrice B, dioxyde de carbone).
Dangers spécifiques en cas d'incendie :
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Les

vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
Produits résultant de la combustion :
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Gaz ou vapeurs irritants - Durant la combustion;
Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion
Non déterminé
Méthodes de lutte contre l'incendie :
Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).
NFPA : Santé 2
NFPA : Incendie 4
NFPA : Réactivité 0
NFPA : Dangers inhabituels de réaction
aucun
Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.
Instructions particulières :
L'aérosol contient un matériau inflammable sous pression.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :
En cas de fuite, placer les récipients dans un endroit bien ventilé, de préférence sous hotte avec ventilation extractive, ou en extérieur. Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone dangereuse. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées. Éliminer toutes les sources d'inflammation, telles que les flammes, la fumée, les substances fumigènes et les sources d'étincelles électriques. Utiliser des outils qui ne produisent pas

d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais.
Procédures Environnementales
Recueillir la solution contenant les résidus. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.
Méthodes de nettoyage
Se référer aux autres sections de cette FTSS pour les renseignements relatifs aux dangers pour la santé et la sécurité, à la protection respiratoire, à la ventilation et à l'équipement de protection individuelle. Confiner le déversement. Nettoyer les

résidus.
Interventions en cas de déversement :
Se référer aux autres sections de cette FTSS pour les renseignements relatifs aux dangers pour la santé et la sécurité, à la protection respiratoire, à la ventilation et à l'équipement de protection individuelle.
Méthodes d'élimination :
Évacuer la solution contenant les résidus dans des installations de traitement des effluents municipales ou industrielles.

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :
Pas de données disponibles.
Matières incompatibles :
Entreposer à l'écart de la chaleur;
Entreposer à l'écart de la lumière solaire.
Entreposer à l'écart des acides;
Entreposer à l'écart des oxydants.
Ventilation :
Pas de données disponibles.
Prévention des incendies :
Liquide et vapeur extrêmement inflammables.
Prévention des explosions :
Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et des autres sources d'allumage.
Gaz liquéfié inflammable.
Mode d'emploi :
Les vapeurs peuvent s'enflammer avec risque d'explosion. Peut déclencher soudainement un incendie. Ouvrir toutes les portes et fenêtres pour éviter l'accumulation des vapeurs. Maintenir la concentration des vapeurs en dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. Utiliser seulement dans des zones où l'air est brassé continuellement. En l'absence de ventilation appropriée, les vapeurs peuvent stagner en zones basses ou au ras

du sol. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et étincelles. Ne pas fumer, ne pas allumer de briquets, allumettes, etc.

---

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :
Éviter le contact avec les yeux.
Éviter que les yeux entrent en contact avec les vapeurs, les embruns de pulvérisation, le brouillard ou la poussière.

Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :
Lunettes de sécurité avec écrans latéraux
Protection des mains :
Porter des gants appropriés pour manipuler ce matériau.
Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée:
Caoutchouc nitrile.
Protection de la peau :
Eviter le contact avec la peau.
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection respiratoire :
Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Choisissez un des respirateurs homologués par le NIOSH suivants selon les concentrations de contaminants atmosphériques et conformément aux règlements de l'OSHA.
Respirateur d'épuration d'air à demi-masque ou à masque complet avec cartouches contre les vapeurs organiques.
Les cartouches contre les vapeurs organiques pourraient avoir une courte durée de service.
Ingestion :
Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.
Conserver hors de portée des enfants.
Ventilation recommandée :
Utiliser avec une ventilation extractive appropriée au niveau du poste de travail.

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air.
Utiliser une ventilation générale avec apport d'air neuf et/ou une ventilation par aspiration à la source pour maintenir l'exposition aux brouillards, vapeurs ou pulvérisations en suspension dans l'air sous les limites d'exposition en milieu de travail et/ou pour en contrôler la concentration. Si la ventilation n'est pas suffisante, porter un dispositif de protection respiratoire.

Exposition aux ingrédients

ETHER DIMETHYLIQUE (115-10-6)
Données sur les ingrédients
LC50 (rat, gaz, 4 heures) 164,000 ppm
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition
AIHA: MPT 1000 ppm
CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 1000 ppm
ACETATE DE METHYLE (79-20-9)
LD50 (rat, orale) 6.97 g/kg
LD50 (lapin, peau) > 5 g/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
ACGIH: MPT 200 ppm
ACGIH: STEL 250 ppm

COMPOSANTS NON VOLATILS (Secret Fabrication)
Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles. Pas de données disponibles.
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
Pas de données disponibles.
CYCLOHEXANE (110-82-7)
LD50 (rat, orale) 12,705 mg/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures) 13.9 mg/l
Limites d'exposition
ACGIH: MPT 100 ppm
DIFLUORO-1,1 ÉTHANE (75-37-6)
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) 64,000 ppm
Limites d'exposition
CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 1000 ppm
AIHA : MPT 1000 ppm
AIHA : MPT 2700 mg/m3

PENTANE (109-66-0)
LD50 (rat, orale) > 2000 mg/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures) 364 g/m3
Limites d'exposition
ACGIH: MPT 600 ppm
ACGIH: MPT 1770 mg/m3

---

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique,couleur et odeur : Aérosol; Gaz; Clair; odeur sucree et fruitee
Seuil olfactif : Pas de données disponibles.
pH : Non disponible
Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
Point/intervalle de fusion : Non applicable
Tension de vapeur : Gaz comprimé
Hydrosolubilité : Néant
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible
Masse volumique : 0.726 Eau = 1

Densité de vapeur : 2.97 Air=1
Composés organiques volatils : 54 %
Vitesse d'évaporation : 1.9 Éther = 1
Viscosité : Non applicable
Pourcentage de matières volatiles : <= 75 en % du poid

---

10 Stabilité et reactivité

Conditions à éviter :
Chaleur;
Entreposer à l'écart de la lumière solaire.
Matières à éviter :
Entreposer à l'écart des acides;
Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux :
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Gaz ou vapeurs irritants - Durant la combustion;
Stabilité et réactivité :
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

---

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs,

gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.
Effets en cas de contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure et des démangeaisons.
Effets en cas d'inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.
Concentration et inhalation intentionnelles peuvent être nocives ou mortelles.
Sensibilisation cardiaque : les signes et les symptômes sont notamment un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), des pertes de conscience, des douleurs thoraciques et, possiblement, le décès subit.
Une exposition prolongée ou répétée peut causer:
Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau des fonctions pulmonaires à la suite de tests et/ou une insuffisance respiratoire.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe

cible.
Effets en cas d'ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.
Peut être abosrbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.
Sensibilisation :
Sensibilisation cardiaque : les signes et les symptômes sont notamment un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), des pertes de conscience, des douleurs thoraciques et, possiblement, le décès subit.
Cancérogénicité :
Pas de données disponibles.
Mutagénicité :
Pas de données disponibles.
Effets sur la reproduction :
Pas de données disponibles.
Énoncés sur les composants :
Pas de données disponibles.
Énoncés sur les produits :
Pas de données disponibles.
Autres effets et données complémentaires :
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes

probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

---

12 Ecologie

Données environnementales :

Données d'écotoxicité :

Non déterminé.

Données Ecofate :

Non déterminé.

---

13 Elimination

Produit en état de vente :

Incinérer dans un incinérateur agréé pour les déchets dangereux. L'installation doit être équipée pour traiter les déchets gazeux. Recycler les contenants d'aérosol vides là où les installations le permettent.

Conditionnement du produit :

Pas de données disponibles.

Instructions particulières :

Étant donné la diversité des réglements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant

---

l'élimination.

---

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses :	Catégorie pour consommateur

Renseignements spéciaux :: Contacter 3M pour plus de renseignements.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces

renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

---

15 Réglementation

Classification SIMDUT : A, B5, D2B

NOTA :

Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Homologation du produit :

Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

AICS - Inventaire austalien des substances chimiques
LISC - Liste intérieure des substances du Canada
CICS - Inventaire chinois des substances chimiques
EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
KECI - Inventaire des produits chimiques utilisé en Corée
PICCS - Inventaire philippin des substances chimiques commercialisées

---

TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)

---

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :

Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
Ajouts des numéros d'identification de produit de la FSSS;
Section 3 - Identification des dangers - Principaux dangers;
Section 4 - Premier soins;
Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle;
Section 7 - Manutention et entreposage;
Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle;
Section 11 - Toxicité;

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité

(FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---